

Demande de la fermeture provisoire de mon alimentation en eau potable

**Service de l'eau et de
l'assainissement
collectif**
Tél : 05.65.51.26.30
Fax : 05.65.51.26.31
Site :
www.laguiole12.fr

A adresser au

Service de l'eau et de l'assainissement collectif
5 Place de la Mairie
12210 LAGUIOLE

Je soussigné (1).....

Domicilié (2).....
.....

Demande pour l'immeuble sis à (2).....
.....

Dont je suis propriétaire

- La fermeture provisoire de mon branchement d'eau potable. (Tarif 20 € HT)**
 La réouverture de mon branchement d'eau potable. (Tarif 20€ HT)

Article 15 (règlement du service des eaux) : Manœuvre des robinets sous bouche à clé et démontage des branchements.

La manœuvre du robinet sous bouche à clé de chaque branchement est uniquement réservée au Service des Eaux et interdite aux usagers. En cas de fuite dans l'installation intérieure, l'abonné doit, en ce qui concerne son branchement, se borner à fermer le robinet d'arrêt avant le compteur.

Le démontage partiel ou total du branchement ne peut être fait que par le Service des Eaux et aux frais du demandeur. Les matériaux à provenir du démontage restent la propriété du Service des Eaux.

L'abonné peut demander au service des eaux de la commune de fermer provisoirement un branchement notamment pour les résidences secondaires qui souhaitent protéger contre le gel l'ensemble de leurs installations. La fermeture provisoire et la réouverture de l'alimentation en eau, **est soumise au paiement d'une redevance** fixée par délibération du conseil municipal. La fermeture de l'alimentation en eau ne suspend pas le paiement de l'abonnement, tant que le contrat n'a pas été résilié.

Obligations :

L'abonné déclare avoir pris connaissance :

- Du (des) règlement(s) de service, et en accepter toutes les conditions, charges et obligations.
- De verser à la commune de Laguiole une redevance de fermeture provisoire ou de réouverture de son alimentation en eaux potable. (tarif fixé par délibération du conseil municipal et révisé une fois par an).

Fait à....., le.....
Signature de l'abonné (précédé de la mention « lu et approuvé »)

Accord du Service des Eaux délivré le :.....

Vincent ALAZARD
Maire de Laguiole

(1) Nom et Prénom
(2) Adresse complète